

Le Projet de Loi de Finances pour 2010

LES CHIFFRES

- **95 Mds €** : c'est le montant de l'impact de la crise et du plan de relance sur le budget de l'Etat en 2009.
- **25 Mds €** : c'est la baisse prévue du déficit en 2010 par rapport à 2009 (près de -20%).
- **11,4 Mds €** : c'est le montant consacré à l'emploi dans le budget 2010, en plus des 1,8 Md€ de la mission relance.

L'ESSENTIEL

- **2010 va être une année stratégique pour l'économie française. C'est là que la sortie de crise va se jouer.** C'est pourquoi Eric WOERTH et Christine LAGARDE ont présenté en Conseil des ministres, mercredi 30 septembre, un projet de loi de finances pour 2010 **offensif** dont l'objectif est **d'accompagner et de consolider la reprise**. Ce PLF s'articule donc autour de **trois grandes priorités** :
 - **Continuer à soutenir l'économie et l'emploi** en prolongeant certaines mesures du plan de relance ;
 - **Restaurer la compétitivité** de nos entreprises avec la suppression de la taxe professionnelle ;
 - **Verdir notre fiscalité** pour orienter la consommation des entreprises et des ménages vers les énergies plus propres : c'est tout l'objet de la mise en œuvre de la taxe carbone.
- **En 2009, le budget de l'Etat a joué un rôle clé pour amortir le choc de la crise.** Et si les déficits se sont creusés pour atteindre 141 Mds € (soit 8.2% du PIB), c'est **100% imputable à la crise. Les dépenses courantes, elles, ont été tenues.** En 2010, **cet effort de maîtrise des dépenses sera poursuivi et amplifié.**
- **La stratégie du Gouvernement est claire** : favoriser le retour des recettes par la croissance et non par l'augmentation des impôts, tout en maintenant la pression sur les dépenses.

DANS QUEL CONTEXTE ÉCONOMIQUE S'INSCRIT LE PLF 2010 ?

- **2010 va être une année stratégique pour l'économie française.** C'est là que la sortie de crise va se jouer. C'est pourquoi le Gouvernement a fait le choix d'un **budget 2010 offensif** qui poursuit un objectif clair : **consolider et accompagner la sortie de crise** pour renouer avec une croissance durable.
- **En 2009, le budget de l'Etat a joué un rôle clé pour amortir le choc de la crise.** Et si les déficits se sont creusés pour atteindre 141 Mds € (soit 8,2% du PIB), c'est **100% imputable à la crise** :
 - Côté recettes, c'est mécanique : la crise c'est moins d'activité, et donc moins d'argent qui rentre dans les caisses de l'Etat. Au total, les recettes de l'Etat ont été amputées de 65 Mds € !
 - Parallèlement, nous avons pris des mesures de relance massives pour relancer l'économie et protéger l'emploi des Français. Cet effort a payé : la France est la seule avec l'Allemagne et le Japon à avoir une croissance positive au 2^{ème} trimestre 2009 !
- **Cet effort de relance en 2009 nous permet de présenter un budget 2010 sous de meilleurs auspices** :
 - Le déficit devrait diminuer de 25 Mds € à 116 Mds (8,2% du PIB) grâce à la réduction progressive des mesures de relance, au léger rétablissement des recettes dû à la reprise, et à la maîtrise des dépenses courantes.
 - Ce budget est basé sur une **hypothèse de croissance prudente de + 0,75%**. Car la crise n'est pas finie. Elle ne le sera que lorsque le chômage recommencera à baisser.

POURQUOI MAINTENIR CERTAINES MESURES DE RELANCE ?

- **La croissance reste très fragile. Retirer brutalement les mesures de relance risquerait de la casser.** Comme l'ont fait tous les pays du G20 sur les recommandations du FMI, **la France va donc continuer à soutenir la relance.** La mission « relance » du PLF 2010 est ainsi prolongée avec 4,1 Mds € de crédits supplémentaires :
 - Pour soutenir les politiques de l'emploi, le fonds d'investissement social (FISO) sera doté en 2010 de 1,4 Mds. De même, le dispositif « Zéro charges » pour les TPE est maintenu.
 - La prime à la casse est prolongée avec une réduction en sifflet : elle passera de 1000€ à 700€ au 1^{er} janvier puis 500€ au 1^{er} juillet.
 - Le doublement du Prêt à Taux Zéro (PTZ) est également maintenu jusqu'au 30 juin 2010.
- **Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de prolonger le remboursement anticipé du Crédit Impôt Recherche (CIR)** pour les dépenses engagées au titre de l'année 2009. Ce sont 2,5 Mds € qui vont être ainsi injectés en faveur de l'innovation.

LA COMPÉTITIVITÉ, LA PRIORITÉ DE CE BUDGET ?

- Absolument. **Renforcer la compétitivité de notre économie pour soutenir l'investissement, la croissance et l'emploi est la priorité absolue du PLF 2010. La suppression de la taxe professionnelle sur les investissements productifs** est d'ailleurs une mesure phare de ce budget. L'objectif est de créer un **choc de compétitivité** au moment où nos entreprises en ont le plus besoin. Grâce à cette réforme, ce sont **12 Mds € qui vont être injectés dans la trésorerie de nos entreprises**. Ce qui va leur permettre d'investir, d'embaucher davantage et de mieux rémunérer leurs salariés.
- Par ailleurs, **la suppression de l'Imposition Forfaitaire Annuelle (IFA)** se poursuit : en 2010, ce sont 210 000 nouvelles entreprises qui vont en être exonérées.

UN BUDGET VERT ?

- Dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement, **ce budget continue à verdir notre fiscalité et à déplacer la charge fiscale du travail vers la pollution**. C'est tout le sens de **la mise en œuvre de la taxe carbone** qui va permettre de changer les comportements des ménages et des entreprises en orientant leur consommation vers les énergies propres. Parce qu'il ne s'agit ni de pénaliser les Français, ni de remplir les caisses de l'Etat, le produit de cette taxe sera intégralement redistribué aux ménages dès le mois de février 2010 soit par un crédit d'impôt, soit par un chèque vert.
- Pour **accélérer le changement des comportements**, certains **dispositifs fiscaux** vont également être **verdis**. C'est le cas du dispositif « Scellier » qui sera réorienté en 2013 en faveur des « bâtiments basse consommation » (BBC). Dans le même esprit, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt sur les logements neufs instauré par la loi TEPA sera progressivement réduit si ce logement ne correspond pas à la norme BBC. Quant au bonus/malus automobile, il sera réajusté grâce à l'application dès 2011 du barème initialement prévu pour 2012.

RIEN POUR L'EMPLOI ?

- En supprimant la taxe professionnelle qui pèse sur l'investissement, en favorisant la compétitivité de nos entreprises, le Gouvernement lutte contre les délocalisations et **favorise les investissements qui créeront les emplois de demain**.
- Parallèlement, le Gouvernement **reste mobilisé sur le front de l'emploi** avec un objectif clair : que le chômage dû à la crise ne se transforme pas en chômage structurel et durable. **11,4 Mds € seront ainsi consacrés à l'emploi dans le budget 2010 auquel il faut ajouter 1,8 Md€ de la mission relance consacré à l'emploi**.
- Certaines mesures en faveur de l'emploi seront également prolongées. Le dispositif « zéro charges » pour les TPE, la subvention de financement à Pôle emploi sont reconduits. Nous augmentons également les dotations pour les chômeurs en fin de droit et les contrats aidés.

LE GOUVERNEMENT RENONCE À LA MAÎTRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES ?

- Soyons clairs : **les déficits se sont creusés uniquement à cause de la crise !** Il ne faut pas confondre budget de crise et mauvaise gestion. Hors relance, **les dépenses de l'Etat sont stabilisées en volume en 2009**. Et en 2010, la même règle du « 0 volume » sera appliquée. Les dépenses de l'Etat mais aussi les concours aux collectivités territoriales ne progresseront pas plus que l'inflation prévue à +1,2%.
- **Il est donc hors de question de renoncer à l'effort de maîtrise des finances publiques**. C'est pourquoi, en 2010, le Gouvernement **poursuivra la RGPP et appliquera strictement la règle du non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite**. Les effectifs de l'Etat sont ainsi réduits de - 33 749 emplois.
- Grâce à cet effort sur les dépenses de fonctionnement, **nous continuons à financer nos priorités d'avenir**. L'enseignement supérieur et la recherche seront dotés de 1,8 Md€ supplémentaires et le plan « agir pour la jeunesse » sera intégré au budget 2010.
- **Notre stratégie pour réduire les déficits est claire** : tout mettre en oeuvre pour favoriser le retour d'une croissance durable pour augmenter les recettes, tout en maintenant la pression sur les dépenses. **Le Gouvernement n'augmentera pas les impôts** : alors que la croissance reprend, rien ne serait pire que de plomber le pouvoir d'achat des Français et l'activité de nos entreprises.

Verbatim

Eric WOERTH : « 2010 est un budget de gestion de la sortie de crise par la croissance, par la compétitivité et par l'emploi. Nous sommes dans une année charnière : la reprise reste fragile, et nous devons tout faire pour réussir non seulement à la consolider, mais à renouer durablement avec la croissance. »

Henri de RAINCOURT

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr